

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 14 octobre 2021

Numéro de parution : RA000250

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/394

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 27 août 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, M. MARTIN (Xavier, Jean, Edouard, Antoine), anciennement notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «REMI CONSOLIN, YOANN EMSELLEM et BENJAMIN HALIMI, NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SOCIETE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL» à la résidence de Marseille (Bouches-du-Rhône), a repris ses fonctions de notaire salarié, en date du 7 octobre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire Mme PERAT (Marion, Rachel, Audrey) à la résidence de Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône). Prestation de serment requise.

Notaire concerné : M. MARTIN (Xavier, Jean, Edouard, Antoine)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)